

Samedi 8 mars 2014

DOSSIER DE PRESSE

Tramway Envol



Lançage du viaduc de franchissement de l'autoroute A621

Samedi 8 mars 2014

SOMMAIRE

⇒ Le Tram Envol

Le tracé de la ligne
Le planning
Les chiffres

⇒ Zoom sur le lançage de l'ouvrage d'art



⇒ L'accompagnement durant le chantier

Le dispositif d'information et de médiation
Le règlement de chantier
Mise en place d'une navette bus chantier Tisséo

⇒ Le Tram Envol

La ligne Envol se présente sous la forme d'une antenne connectée à la ligne T1. Elle contribue au maillage du réseau existant, grâce aux correspondances avec les lignes A et C à la station Arènes et avec la ligne B à la station Palais de Justice, via la ligne Garonne qui est en service depuis le 20 décembre 2013. La ligne Envol qui sera appelée lors de sa mise en exploitation, ligne T2, permettra de relier l'aéroport et sa zone d'emplois au centre de Toulouse, ainsi qu'à la gare Matabiau et au vaste projet d'urbanisme conçu dans le cadre de l'arrivée de la ligne à grande vitesse.



Le tracé de la ligne

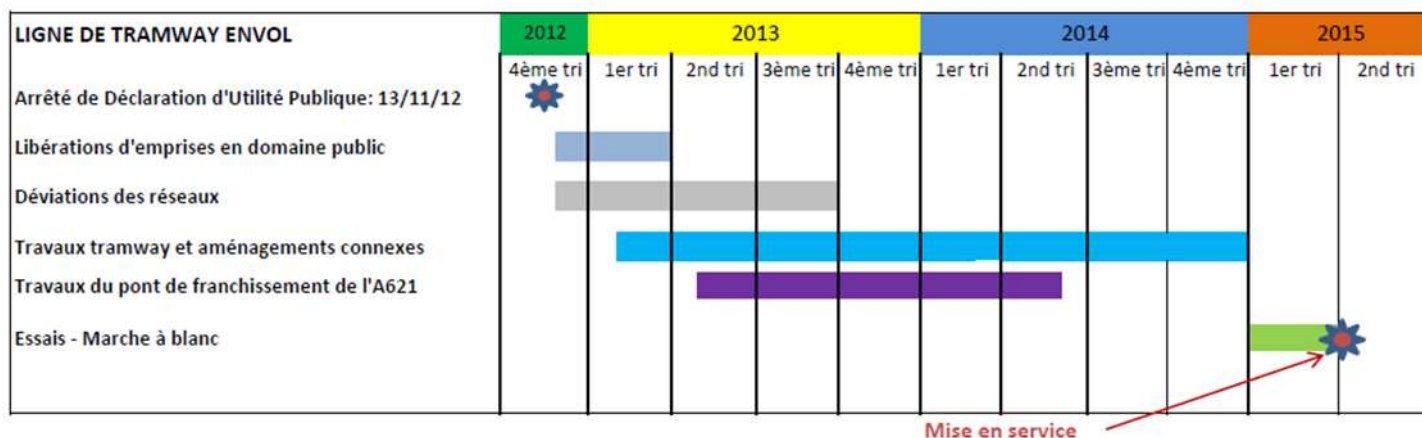


Le projet Envol présente un linéaire total de 2 375 mètres entre le point de débranchement de la ligne T1, au niveau du carrefour Jean Maga, et le terminus de l'aéroport, situé à proximité du hall C. Ce tracé est entièrement situé sur le territoire de la commune de Blagnac, il est jalonné de 3 stations : **Pierre Nadot** à mi-chemin du giratoire Dewoitine et du viaduc de franchissement de l'A 621, au contact de la passerelle d'Airbus, **Didier Daurat** à hauteur de la rue Jean Dufour, à proximité de la rue éponyme et **Aéroport** à proximité du hall C, niveau Arrivées et de la gare bus.

Le tracé de la ligne envol a été établi sur la base de 7 critères :

- L'insertion fonctionnelle au niveau du tracé (courbes, pentes, emprises disponibles...)
- L'impact sur la circulation générale (trafic routier, stationnement, modes doux)
- Les contraintes techniques nécessitant des aménagements spécifiques de la ligne (ouvrages d'art, gabarit, maintien des éléments architecturaux existants)
- Les acquisitions foncières (emprises privées) nécessaires à la réalisation de la ligne
- L'exploitation en termes de temps de parcours, de desserte, de régularité de service...
- L'insertion urbaine et paysagère
- Le coût d'investissement

Le planning



Les chiffres

Longueur : **2,4** kilomètres.

Nombre de stations : **3**

Rames : **32** mètres de longueur ; **208** places. Matériel roulant identique à celui de la ligne T1.

Vitesse commerciale escomptée : **20** kilomètres à l'heure.

Amplitude de service : de **5h15** à **0h30** – jusqu'à 1h30 les nuits du vendredi et samedi.

Trafic estimé : **9 500** voyages/jour

Nombre d'emplois desservis : **14 000**

Temps de trajet de l'aéroport à la station Arènes : **18** minutes

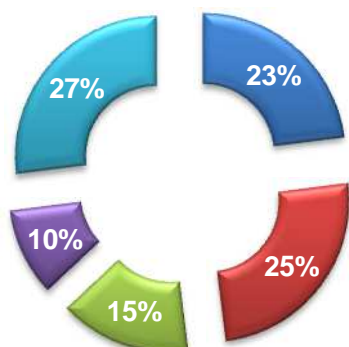
Emplois sur le chantier






300 personnes travaillent sur le chantier Envol

90 % des entreprises sont locales

+ de 17 000 heures de travail effectuées par des salariés en insertion

Coût de l'investissement : **69** millions d'euros environ (valeur 2009)



-  Autofinancement
-  Subvention du Département de la Haute-Garonne
-  Subvention de la Région Midi-Pyrénées
-  Subvention de l'Etat
-  Emprunt

⇒ Lançage du viaduc de franchissement de l'A621

L'épisode le plus spectaculaire de la construction du Tram Envol intervient le week-end du 8 et 9 mars 2014, avec la mise en place du viaduc au-dessus de l'A621.

La ligne Envol doit franchir l'autoroute A621, cette voie rapide à fort trafic est la colonne vertébrale de la desserte de toute la zone aéroportuaire, de nouveaux quartiers (Aéroconstellation, Andromède) et de futurs équipements (Parc des Expositions).



La solution retenue a été de construire un viaduc. D'un seul tenant, il aura une travée unique dédiée à la plate-forme du tramway. Un cheminement piétonnier est prévu sur cet ouvrage, ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle.

Assemblé sur des terrains proches de la voie rapide, le viaduc surplombant l'A621 s'apprête à ripper vers son emplacement définitif.

Il s'agit d'une opération de grande précision qui aura demandé de nombreux mois de travail, depuis la confection des éléments du viaduc à l'usine Baudin-Chateauneuf dans le Loiret, jusqu'à leur assemblage à Blagnac.



Le viaduc conçu par l'agence d'architecture Richez et Associés, est un ouvrage métallique d'un seul tenant (sans appui central). Il ne comporte en béton que les appuis et les dalles qui seront posées au droit de la plateforme des voies du tramway.

Les éléments qui composent la charpente de l'ouvrage ont été acheminés par la route jusqu'à l'agglomération toulousaine, par six convois exceptionnels.

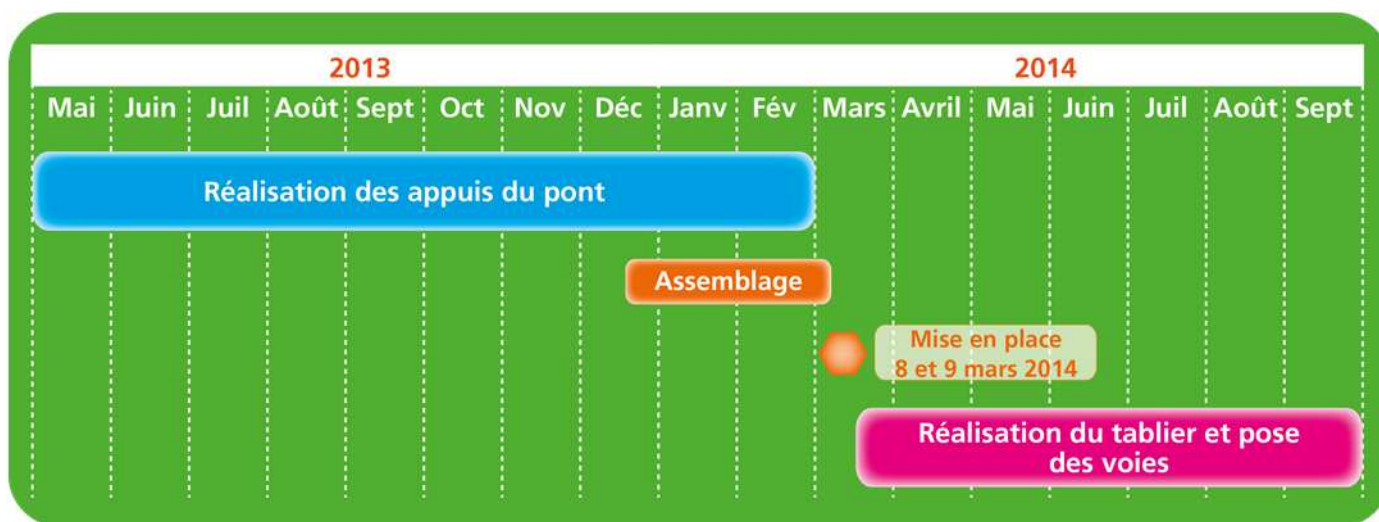
Alors que se poursuivaient les travaux de réalisation des appuis et de renforcement des parois de l'A621 qui supporteront le viaduc, la structure de celui-ci a pris forme sur un terrain disponible près des locaux d'ATR. Une fois soudés, les différents éléments qui forment l'ouvrage d'art ont été placés dans l'axe d'implantation du viaduc, afin d'être prêts pour le lancement.

Des chariots sont amenés sur l'A621 pour permettre le ripage du viaduc, jusqu'à son emplacement définitif, tandis que d'autres, de plus petite dimension, déplacent la structure métallique par l'arrière.



Dans la semaine qui suit le lancement seront mises en place les dalles de béton supportant les voies de tramway. Cette opération est réalisée à l'aide de grues positionnées sur la voie rapide.

Planning de réalisation du viaduc



Le viaduc en chiffres...

500 tonnes : poids de la structure métallique
 68 mètres : longueur
 17 mètres : largeur
 6,20 mètres : hauteur au-dessus de l'A621
 3% : déclivité en montée en direction de l'aéroport
 300 tonnes : poids de la structure en béton supportant les voies

poids de la structure en béton supportant les voies : 300 tonnes
 poids de la structure métallique : 500 tonnes

Un week-end et des nuits de travaux

La mise en place du viaduc programmée le week-end du 7 au 9 mars, nécessite l'interruption de la circulation sur la voie rapide.

D'autres nuits de coupure de circulation interviennent, avant et après le week-end, pour la démolition puis la reconstruction du séparateur en béton qui se trouve au milieu de l'A621.

La mise en place des dalles en béton nécessite cinq autres nuits de coupures après le 9 mars.

Ces interruptions de circulation sur la voie rapide se feront de 21h à 6h dans le sens Blagnac/Toulouse et de 20h30 à 5h30 en direction de l'aéroport. Ce décalage a été conçu afin de ne pas perturber l'accès au premier avion du matin.

Lors de ces différentes périodes de travaux, l'autoroute sera coupée entre le diffuseur Saint-Michel et l'échangeur du Ritouret.

Fermetures de l'A621 prévues au cours du mois de mars 2014

Le week-end du 7 au 10 mars (lançage de l'ouvrage d'art de franchissement de l'A621) : fermeture totale dans les 2 sens,

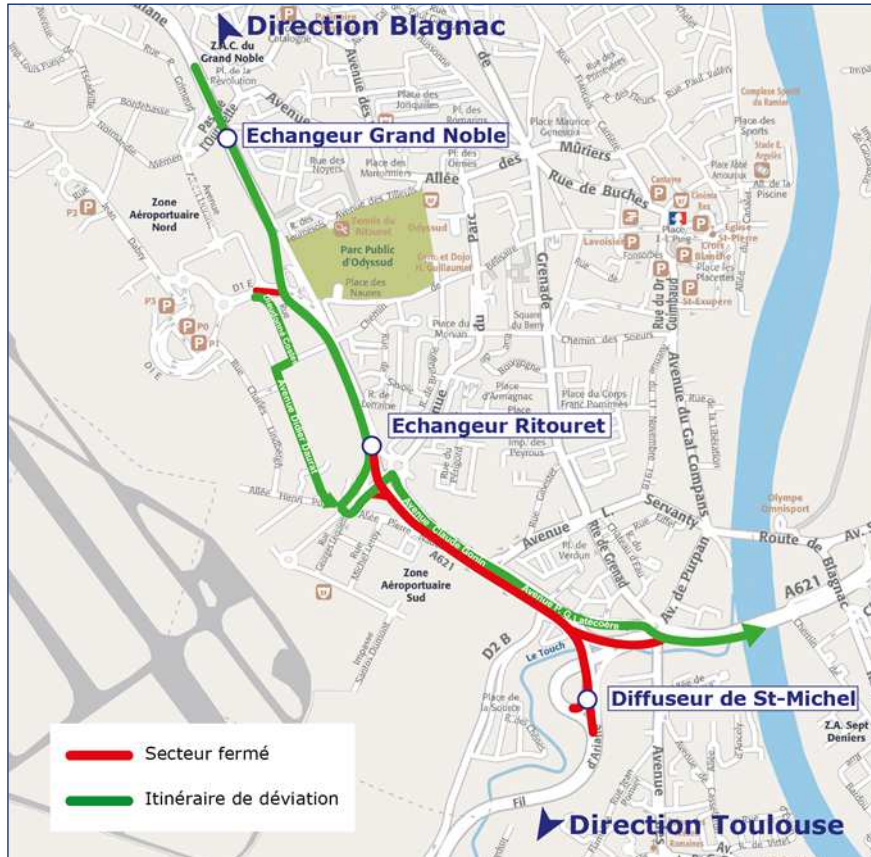
- **du vendredi 7 mars à 23h au lundi 10 mars à 5h30** entre les échangeurs de Saint-Michel et du Ritouret.

Les nuits (pose des dalles de béton sur l'Ouvrage d'Art) :

- **du lundi 10 mars de 21h à 6h (soit 1 nuit)** : sens Blagnac-Toulouse, de l'échangeur du Ritouret au diffuseur Saint-Michel + voie rapide sens Toulouse-Blagnac.
- **du mardi 11 et mercredi 12 mars de 21h à 6h (soit 2 nuits)** : sens Blagnac – Toulouse, de l'échangeur du Ritouret au diffuseur Saint-Michel.
- **du jeudi 13 mars (soit 1 nuit)**: fermeture dans les 2 sens,
- **de 20h30 à 5h30**, sens Toulouse-Blagnac du diffuseur Saint-Michel à l'échangeur du Ritouret,
- **de 21h à 6h**, sens Blagnac-Toulouse entre l'échangeur du Ritouret et le diffuseur Saint-Michel.
- **du lundi 17 et mardi 18 mars de 20h30 à 5h30 (soit 2 nuits)** : sens Toulouse – Blagnac, du diffuseur Saint-Michel à l'échangeur du Ritouret.

Déviations mises en place lors des fermetures de l'A621

Fermeture dans le sens Blagnac-Toulouse



Fermeture dans le sens Toulouse-Blagnac



⇒ L'accompagnement durant le chantier

1 Le dispositif d'information et de médiation de la SMAT

Un dispositif de communication de proximité facilitant la compréhension des opérations qui ont lieu sous le regard du public et aidant à résoudre les difficultés que chacun peut rencontrer quotidiennement est mis en place :

- ▶ Un médiateur, Saïd FOUAH, sur le terrain du lundi au vendredi et joignable au 07 61 65 21 44
- ▶ Des informations sur le chantier disponibles sur le site internet de la SMAT

www.smat-toulouse.fr

- ▶ Un numéro vert gratuit 0 800 744 331 (7j/7 – 24h/24)
- ▶ Des lettres d'informations sur le déroulement des travaux et les modifications des conditions de circulation
- ▶ Des réunions d'information sur le projet et l'organisation des travaux auprès des personnels des entreprises du corridor de la ligne Envol : EADS – Rockwell et Collins – Airbus – ATR – Altran....

2 Le règlement de chantier

Un règlement de chantier applicable à toutes les entreprises a été mis en place. Ce règlement définit les principes à respecter concernant la tenue du chantier et la limitation des nuisances :

- ▶ Les dispositions liées à la coordination et à l'information de la population riveraine.
- ▶ La répartition des responsabilités concernant la mise en place de la signalisation et de l'information autour et dans le chantier (communication, signalisation routière, signalisation des commerces, signalisation nocturne).
- ▶ Les mesures à prendre concernant l'accessibilité des piétons (y compris PMR), des véhicules particuliers et des différents services (livraison, transport en commun, SDIS, ordures ménagères).
- ▶ La définition des différents types de palissades et clôtures et les prescriptions concernant leur entretien.
- ▶ Chaque manquement aux pièces contractuelles donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui fixe les dispositions à prendre et le délai imparti pour les actions à réaliser.
- ▶ Pour chaque procès-verbal, les clauses contractuelles des marchés de travaux prévoient une pénalité.
- ▶ Si le délai fixé n'est pas respecté, la pénalité est systématiquement appliquée, augmentée d'une pénalité journalière qui court jusqu'au constat effectif de l'intervention demandée.

3 Mise en place d'une navette bus chantier Tisséo

Pour accompagner les travaux de la future ligne de tramway Envol, une navette gratuite a été mise en service à compter du lundi 18 mars 2013.

Elle circule du lundi au vendredi de 7h 15 à 9h 30 et de 16h à 19h 30. Elle assure la liaison vers la zone aéroportuaire depuis la station Pasteur – Mairie de Blagnac sur la ligne de tram T1.

